

# ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE DE LA VILLE DE LA CRAU





# INTRODUCTION

Nous assistons à un réchauffement de la planète qui, s'il n'est pas contrôlé, va entraîner des cataclysmes climatiques : alternance de grande sécheresse et d'inondations dévastatrices.

Contraint de s'adapter à ces aléas climatiques, l'être humain doit tout faire pour ralentir le phénomène, par diverses actions dont font partie les projets de transition énergétique, climatique et écologique.

La Ville de La Crau développe des projets qui se situent dans cette perspective et qu'elle va vous présenter.



# LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS DE LA VILLE DE LA CRAU



Dans le cadre de ses opérations de réhabilitation de ses bâtiments, la Ville de La Crau souhaite mettre en place des solutions énergétiques propres et durables, comme le photovoltaïque et la géothermie, et réduire sa consommation d'énergie, grâce à des actions d'isolation des locaux, de mise en place d'éclairage led (passage en full-led pour la salle polyvalente Jean-Paul MAURRIC : réduction de 30% de la consommation électrique).

**Deux projets peuvent être cités :**

- La future gendarmerie
- La Villa des tilleuls

(aussi appelée le château)





Mise en place d'une ferme solaire sur le toit terrasse de 350 m<sup>2</sup>

Noue paysagère périphérique permettant la récupération des eaux pluviales

Large présence de végétation autour du bâtiment et à l'intérieur du site





**Plantation d'arbres d'essence endémique, économes en eau et permettant de lutter efficacement et durablement contre le réchauffement climatique, grâce à la capacité des arbres à stocker le carbone atmosphérique**







Le projet consiste en la réhabilitation intégrale d'un bâtiment emblématique du centre-ville de LA CRAU qui constitue un monument patrimonial remarquable actuellement inexploité, afin de réduire drastiquement sa consommation énergétique par le biais d'une meilleure maîtrise des consommations et par la mise en place de nouveaux dispositifs de production d'énergie renouvelable.

L'objectif énergétique envisagé pour la partie rénovation/réhabilitation consiste à obtenir a minima un label « **BBC Rénovation** ».

Méthode de chauffage et rafraîchissement : proposition d'une PAC Air/Eau ; étude de faisabilité concernant la possibilité d'intégrer la géothermie.



# DESSCRIPTIF DU PROJET

## ❑ **Création d'un bâtiment annexe de 900 m<sup>2</sup> environ très basse consommation**

⇒ sa conception sera particulièrement étudiée pour limiter au maximum les besoins énergétiques, notamment par l'implantation de sources de production énergétiques sur site (panneaux photovoltaïques,), et en optimiser les capacités d'usage

⇒ L'accent sera mis sur les matériaux biosourcés et sur une approche bioclimatique des travaux

## ❑ **Réhabilitation intégrale du bâtiment existant, dans le respect de son caractère patrimonial**

⇒ recherche de solutions techniques adaptées pour permettre la production de chauffage et le rafraîchissement naturel des locaux (pompe à chaleur eau-eau sur nappe phréatique envisagée à ce stade des études)

⇒ isolation de l'ensemble des parois verticales et horizontales(toiture comprise)

⇒ remplacement de l'ensemble des réseaux (Electricité, Eau, ECS, chauffage, etc.), avec intégration d'équipement très faible consommation pour les éclairages

⇒ aménagement des locaux permettant une optimisation des occupations pour limiter les dents creuses dans les utilisations du site.





Le Parc du Béal : un poumon vert de 19 000 Km<sup>2</sup> en centre-ville



Plusieurs dizaines de km de pistes cyclables



Le Mont Fenouillet constitue un terrain de choix pour les randonneurs ; il abrite aussi un sentier botanique

# LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE



La Crau compte plusieurs domaines viticoles



Le Canal Jean Natte





**Interview du  
Maire de La  
Crau,  
Monsieur  
Christian  
SIMON**

**LA CRAU :  
UNE VILLE A LA  
CAMPAGNE**

**« Au sein de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Commune de La Crau est caractérisée par son image d'une ville à la campagne, à l'esprit village et où il fait bon vivre.**

**C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet 2020-2026 de la municipalité, qui a pour ligne directrice la qualité de vie. Plus que de la protéger, notre volonté est de la faire progresser encore, au travers de plusieurs objectifs :**

- Viser l'équilibre harmonieux entre développement et préservation de notre territoire**
- Améliorer notre environnement, la protection de nos ressources, la gestion de nos déchets, et la propreté**
- Poursuivre la réfection et l'embellissement des quartiers**
- Replanter dans la ville**
- Adapter nos infrastructures routières et de déplacements**
- Promouvoir notre patrimoine.**

**Des choix assumés pour une ville apaisée et un cadre de vie durable. »**



## La Ville de La Crau a été distinguée pour sa politique environnementale raisonnée face à la pression du foncier.

En 2021, elle a, en effet, obtenu le prix prestigieux de la Marianne d'Or du Développement Durable, que le Maire de La Crau, Christian SIMON, a reçu, le 18 mai, à Paris.



**Alain TRAMPOGLIERI, co-fondateur et Secrétaire Général du concours, remettant la Marianne d'Or au Maire de La Crau**



**La  
Crau  
ville  
fleurie**

Depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie : en 2016, la ville après avoir conservé sa 2<sup>e</sup> fleur, en 2016, la ville en a obtenu une 3<sup>e</sup>, l'année dernière.

Ce label reconnaît ses actions en faveur de la préservation de la biodiversité :

- utilisation de traitements naturels et de nouvelles techniques alternatives
- réduction du désherbage au maximum
- utilisation de solutions naturelles pour lutter contre les parasites
- préservation de la ressource en eau
- facilitation de l'infiltration naturelle des eaux pluviales





# LE PATRIMOINE ARBORÉ



La Commune compte 2500 arbres, parmi lesquels 250 platanes qui sont régulièrement expertisés pour vérifier leur état sanitaire : ils font l'objet de traitements respectueux de l'environnement, à base d'huile ou de nématodes.

Les arbres ne sont plus taillés chaque année, afin de limiter la mutilation et favoriser leur système immunitaire.



Un Plan Pluriannuel de plantation d'arbres a été mis en place sur une période de 3 ans, grâce au dispositif « Arbres en ville » porté par la région Sud PACA : 400 arbres seront ainsi plantés dans l'espace urbain, afin de traiter les îlots de chaleur sur les espaces extérieurs des bâtiments publics, notamment les écoles.

# CONCLUSION

Avec l'exemple de la Ville de La Crau, nous voyons que les collectivités locales ont compris l'enjeu de la préservation de l'environnement en intégrant, dans leur programme, des actions de lutte contre le réchauffement climatique et d'économies d'énergie.

Que ce soit au plan national ou local, le développement durable est un thème de campagne incontournable : de plus en plus de villes joignent les actes à la parole.





# SOURCES

- **Site officiel de La Ville de La Crau et site de l'Office intercommunal du tourisme**
- **Service Communication de la Mairie de La Crau**
- **Projets Gendarmerie et Villa des tilleuls : documents internes consultés sur place**  
*(remerciements à M. Stéphane MARX, architecte de la Ville)*
- **Dossier de candidature de La Ville de La Crau au label « Villes et Villages fleuris » 2021**
- **Interview de M. Christian SIMON, Maire de La Crau**
- **Villes et villages fleuris : Paysage et végétal, les communes se réinventent pour la transition écologique, CNVVF déc. 2021**